



Le 3 septembre 2025

Objet : Avis : Modifications apportées au prospectus de T. Rowe Price Funds SICAV

Cher Actionnaire,

Ce courrier vise à vous informer des modifications suivantes apportées aux compartiments de T. Rowe Price Funds SICAV (la « **SICAV** »).

1. Suppression des notes de bas de page relatives au point d'évaluation des compartiments suivants :
 - Retirement Allocation Fund – 1
 - Retirement Allocation Fund – 2
 - Retirement Allocation Fund – 3

Nous faisons référence à la note de bas de page figurant actuellement sur chaque page relative aux compartiments, qui stipule : « À compter du 1^{er} octobre 2025, le Point d'évaluation sera fixé à 16 h 00 (EST). Un avis distinct sera publié avant la date d'entrée en vigueur pour informer les actionnaires. » Cette note de bas de page a été supprimée.

Aucune de ces modifications n'aura une incidence significative sur la stratégie d'investissement des fonds.

Comme à l'accoutumée, si vous souhaitez transférer vos placements dans un autre fonds ou demander le rachat de votre participation, vous pouvez le faire à tout moment et sans frais, selon les conditions énoncées dans le prospectus.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à T. Rowe Price. Pour toute question, veuillez contacter votre chargé de clientèle ou votre représentant.